

**MAIRIE DE VERNOU-EN-SOLOGNE**

**LOIR-ET-CHER**

**TÉL : 02.54.98.20.22**

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 31 juillet 2025 à 19h00**

**à la Mairie**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A VERNOU-EN-SOLOGNE, le 24/07/2025



Nicolas DEGUINE

### ORDRE DU JOUR

#### **Informations du Maire :**

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du 22 mai 2025 ;
- Liste des décisions prises par Mr le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT ;
- Bilan comptable ;

#### **Avis du conseil :**

2025-46 : Bilan de concertation et arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et validation des périmètres délimités des abords de certains monuments historiques situés sur les communes de la Ferté-Beauharnais et de Vernou-en-Sologne ;

2025-47 : Délibération fixant le tableau des effectifs des emplois permanents ;

2025-48 : Mise à jour de la délibération 2022-053 du 25 avril 2022 sur la mise en place du RIFSEEP ;

2025-49 : Tarifs des concessions du nouveau columbarium ;

2025-50 : Décision modificative budget commune ;

2025-51 : Choix du prestataire pour la rénovation énergétique de la mairie, dans le cadre du fonds vert ;

2025-52 : Choix du prestataire pour l'installation d'une climatisation à la boulangerie ;

- 2025-53 : Demande de Dotation Départementale de Solidarité Rurale 2025 ;
- 2025-54 : Adhésion au GIP RECIA ;
- 2025-55 : Souscription aux services du GIP RECIA pour l'accès à PrimOT
- 2025-56 : Choix du prestataire pour l'installation d'un limiteur de son à la maison des associations ;
- 2025-57 : Choix du prestataire pour l'extension et la rénovation des caméras de vidéosurveillance ;
- 2025-58 : Fond Vert 2025 - Recyclage foncier

- Questions & informations diverses

---

### POUVOIR

Je soussigné.....  
Donne pouvoir à..... de  
me représenter à la réunion du conseil municipal convoqué pour le jeudi 31 juillet 2025,  
- de prendre part à toutes les délibérations,  
- d'émettre tous votes et signer tous documents,  
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reporté pour cause quelconque (porter à la main : « bon pour pouvoir »).

Fait à VERNOU EN SOLOGNE, le